

Plénière le 11 juin prochain à 14h30
Présentation du projet d'avis :
« Les maladies chroniques »

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) présentera un projet d'avis intitulé « Les maladies chroniques », le 11 juin prochain.

Caractérisées par leur longue durée et leur dimension évolutive, souvent associées à une invalidité et à un risque élevé de complications, les maladies chroniques concernent aujourd'hui plus de 20 millions de personnes en France. Conséquence du vieillissement de la population, du développement des expositions aux pollutions, ou encore de certains comportements, leur progression est constante et toutes les projections confirment qu'elles continueront de toucher un nombre croissant de Françaises et de Français à l'avenir.

Face à cette transition épidémiologique, l'adaptation de notre système de santé et de son financement représente un défi majeur. Construit autour du médical et dans l'objectif de soigner des maladies aiguës, notre système de santé actuel repose avant tout sur des rencontres ponctuelles, le plus souvent de courte durée, entre un patient ou une patiente et un médecin en vue de soins curatifs. Or, la durée d'un traitement ou d'une prise en charge n'est plus limitée à la guérison mais désormais à l'espérance de vie du patient ou de la patiente.

L'enjeu de cet avis est de dresser un état de la prise en charge des maladies chroniques en France et de proposer des préconisations concrètes autour de quatre priorités transversales : la prévention, qui impose d'agir en priorité sur les causes, notamment environnementales, et sur leurs connaissances; la formation des acteurs et actrices; la réduction des inégalités, en particulier les inégalités sociales de santé à tous les stades, de la prévention au soin; la pertinence et la qualité de l'accompagnement, autour d'une participation active du patient.

Ce projet d'avis est rapporté par Michel Chassang (Groupe des professions libérales) et par Anne Gautier (Groupe de l'agriculture), pour la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné. Il sera présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 11 juin à 14h30. Vous êtes cordialement invité à la présentation du projet d'avis, inscription par courriel à l'adresse : pressecese@havas.com

La séance sera retransmise en direct sur le site internet du CESE : www.lecese.fr

Pour plus d'informations :
www.lecese.fr
[twitter @lecese](https://twitter.com/lecese)
[blog : loeilducece.fr](http://blog.loeilducece.fr)

Contact presse :

Paola Grondin-Duboscq
06 07 49 65 90
paola.grondin-duboscq@plead.fr

Informations pratiques :

Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique, social et
environnemental
9 place d'Iéna, 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9